



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00252

Numéro SIREN : 817 465 883

Nom ou dénomination : 1944 Paris

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2017 sous le numéro de dépôt 20210



1702023401

DATE DEPOT : 2017-02-23

NUMERO DE DEPOT : 2017R020210

N° GESTION : 2016B00252

N° SIREN : 817465883

DENOMINATION : 1944 Paris

ADRESSE : 16 boulevard Saint Germain 75237 Paris cedex 05

DATE D'ACTE : 2017/02/02

TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

16 B252

1944 PARIS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 16 boulevard Saint Germain 75237 Paris Cedex 05
817 465 883 RCS PARIS

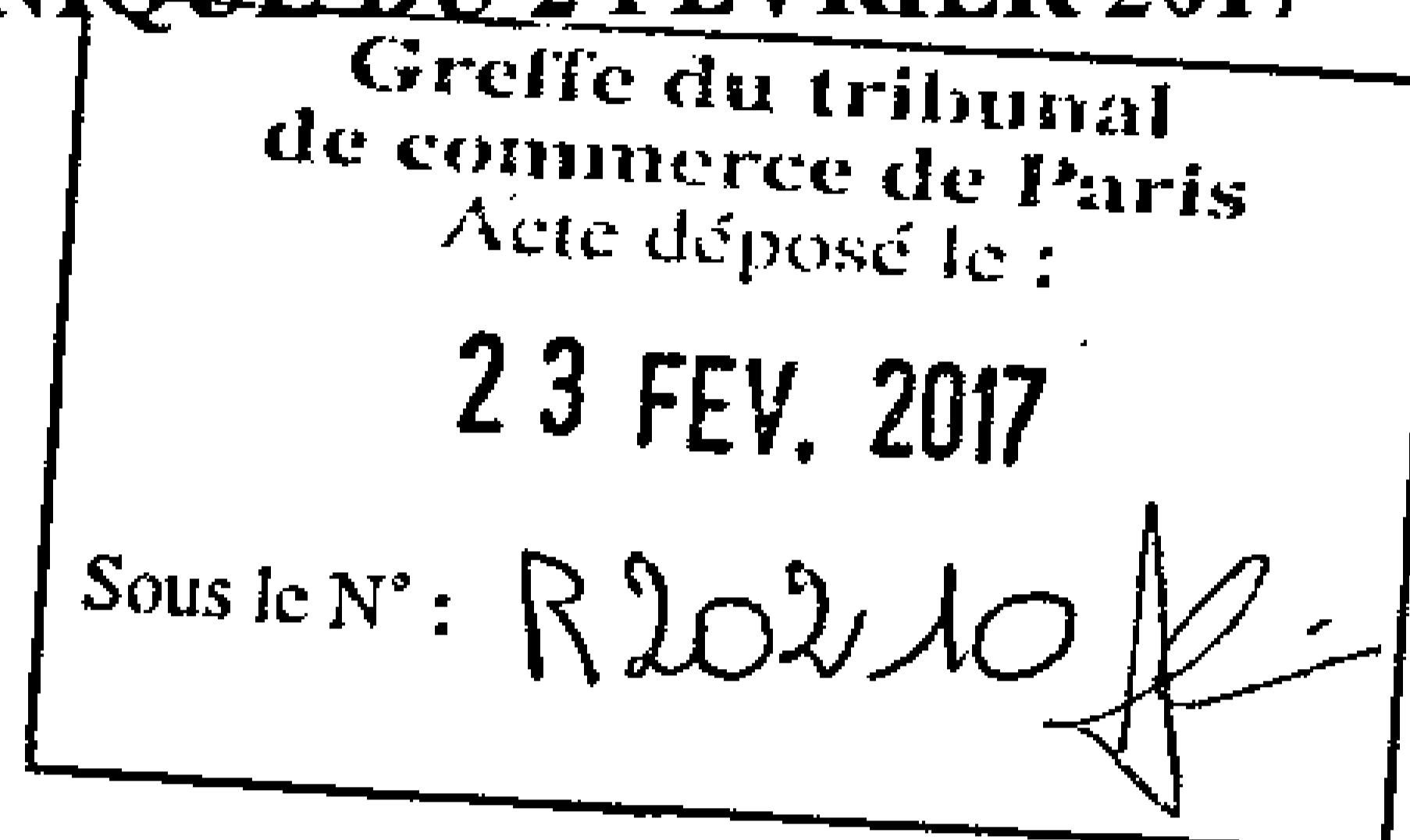
DB 02/02/17 CZ

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 2 FEVRIER 2017**

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT,

Le deux février,

A Paris,



L'associé unique, la société 3A FINANCE, société à responsabilité limitée au capital de 230 000 €, dont le siège social est sis 2, rue du Roule 75001 Paris, identifiée sous le numéro unique 803 639 087 RCS PARIS,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président,

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président ;
- Démission de Madame Sylvia Peres de ses fonctions de Président et nomination de Madame Florence Perathoner en qualité de nouveau Président ;
- Pouvoirs à conférer au Président.

PREMIERE DECISION

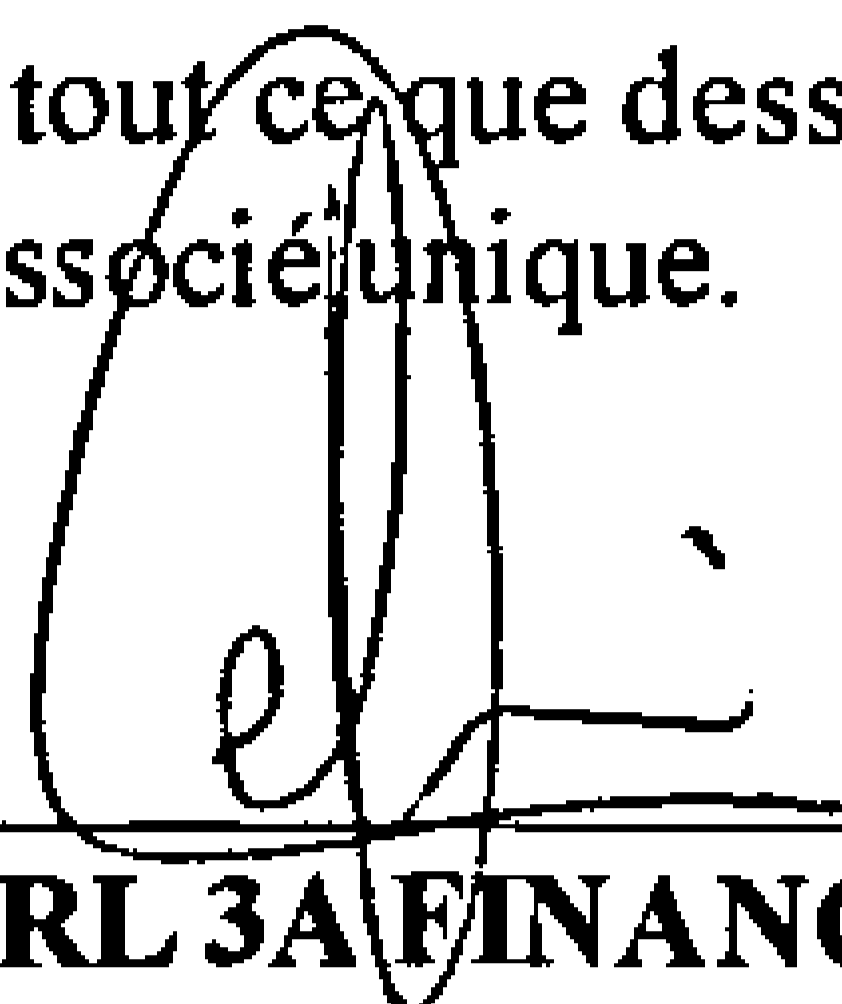
L'Associé unique prend acte de la démission de Madame Sylvia PERES de ses fonctions de Président à effet ce jour et décide de nommer en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée, Madame Florence PERATHONER, née le 12 janvier 1953 à Paris, de nationalité française, demeurant 19, rue du Clos de Paris, 95170 Deuil-La-Barre.

Madame Florence PERATHONER, présente, remercie l'associé unique de sa confiance, déclare accepter le mandat de Président qui vient de lui être confié et affirme ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer cette fonction.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.



SARL 3A FINANCE

Représentée par Monsieur Alexandre DELRIEU

Bon pour acceptation de fonctions
de président

Perathoner

Madame Florence PERATHONER¹

¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président »